

**Compte rendu de la réunion parents / professeurs**  
**Classe CE1-CE2 – Mr Girardeau / Mme Milheres**  
**Le 17 septembre 2018**

**10 familles représentées sur 19**

**1- Organisation de l'école**

**Horaires** : 9h – 12h30 / 14h – 15h30 (mardi et vendredi) ou 16h (lundi et jeudi)

**APS** : 15h30 – 16h30 les mardis et vendredis, 16h-16h30 les lundis et jeudis

**AEPS** : 7h30 jusqu'à 18h30

**Cantine** : Plusieurs enfants ne seraient pas encore inscrits à la cantine. Il a été mis en évidence que les fiches d'inscription arrivaient trop tôt (mois de juin) et qu'elles se perdaient pendant l'été. Remonter l'information en mairie.

**Changements de coordonnées** : Prévenir rapidement.

**2- Organisation de la classe**

20 élèves : 15 CE1 – 5 CE2

Mme Milheres pour le lundi – Mr Girardeau pour les autres jours

Différents «espaces» pour les enfants : regroupement – bibliothèque – informatique  
table personnelle

La communication entre les parents et les enseignants

Elle se fait par le cahier de liaison pour fixer des rendez-vous ou le matin pour les informations rapides.

Il doit être regardé chaque soir. Les documents lus sont signés.

Le matériel pour les leçons

- 1 cahier jaune de « sons »
- 1 cahier bleu pour les leçons de mathématiques
- 1 cahier vert pour les leçons de français
- 1 cahier gris pour les poésies et les chants
- 2 porte-vues (lecture et découverte du monde)

### Le matériel de classe

- 1 cahier du jour
- 1 cahier d'écrivain et un répertoire de mots

### Quelques évènements depuis la rentrée

#### Evaluation Nationale CP-CE1

Elles doivent permettre un ajustement des pratiques enseignantes. Elles ont aussi pour but d'aiguiller les inspecteurs pour le pilotage des formations d'enseignants.

A la suite de celles-ci, les résultats seront transmis aux parents. Un rendez-vous pourra être convenu si besoin.

#### La piscine

Nous remercions les parents participant aux séances. Nous rappelons que pour ces séances, les enfants doivent porter des boxers ou slips de bain. Les caleçons ou shorts de bain ne sont pas autorisés.

#### Les anniversaires

Les enfants peuvent s'ils le souhaitent fêter leur anniversaire à l'école en apportant un goûter que nous partagerons. Les gâteaux devront provenir du commerce afin de connaître leur composition, notamment.

Ils peuvent amener un ou deux paquets de bonbons.

Les enfants dont les anniversaires ont lieu pendant les vacances peuvent me solliciter pour les fêter avant ou après les périodes concernées.

### 3- **Les besoins fondamentaux des enfants**

#### Les besoins les plus importants sont :

- le sommeil : Réparateur et constructeur.
- l'alimentation : Venir avec le ventre plein car les matinées sont longues !
- L'amour : Un enfant aura envie d'apprendre s'il se sent important, entouré, accompagné et encouragé.

Quelques lectures pour essayer de comprendre les réactions de nos enfants et adapter les nôtres (pas toujours simple ...)

« Il me cherche ! » - Comprendre ce qui se passe dans le cerveau de votre enfant entre 6 et 11 ans. **Isabelle Filliozat**

« Au cœur des émotions de l'enfant » - **Même auteure**

« Pour une enfance heureuse : repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau. » - **Catherine Gueguen**

« Parler pour que les enfants écoutent » - **Adele Faber et Elaine Mazlish**

**La gestion des écrans** : Un site très intéressant : <https://www.3-6-9-12.org/>

Il donne de nombreux conseils aux parents parfois perdus dans ce monde complexe !

Je déconseille fortement les écrans dans les chambres. Le temps doit être limité et sous l'attention d'un adulte.

Malgré cela, **quelques sites « éducatifs »** pour travailler de manière ludique et différente :

- <https://www.logicieleducatif.fr/>
- <https://calculatice.ac-lille.fr/spip.php?rubrique2>
- <http://matoumatheux.ac-rennes.fr/accueil.htm>

#### 4- **Le programme officiel**

Les élèves de CE1-CE2 suivent le programme du cycle 2. Il est noté que les enfants disposent de 3 années pour acquérir les compétences du cycle. Les enfants ont le temps d'apprendre. Ils apprennent par la répétition des situations. L'objectif central reste la maîtrise du code phonologique, des correspondances entre les lettres et les sons.

Le programme est divisé en différents domaines : **Français** (langage oral, lecture et compréhension de l'écrit, écriture et étude de la langue) – **Langue vivante** (axé sur l'oral) – **Enseignement artistique** (arts visuels et éducation musicale) - **Education physique** – **Education morale et civique** – **Questionner le monde** (l'espace, le temps, le monde du vivant, les organisations du monde) et les **Mathématiques** (numération, calcul, grandeurs et mesures, géométrie)

## 5- Les projets de l'année

- **L'opération « A vos stylos »** : Avec le soutien de l'Office Central de Coopération à l'école (OCCE), nous produirons un ouvrage commun qui sera lu par les classes participantes au projet. En échange, nous nous engageons à lire un livre réalisé par une classe et à en fournir un témoignage.
- **Le pays ménigoutais en BD** : En relation avec le Le Centre Socioculturel du Pays Ménigoutais, nous élaborerons une BD sur le passé-présent-futur du Pays Ménigoutais avec les auteurs-illustrateurs de l'atelier du Marquis d'Angoulême. 4 interventions doivent avoir lieu avec, en point d'orgue, un passage au festival de la bande dessinée à Angoulême.
- **Correspondance** : Nous devons correspondre avec plusieurs classes de France . L'objectif sera de faire découvrir l'école, le village et ses activités à d'autres écoles.
- **USEP** : Rencontre avec une classe de Parthenay, dates et activités sont à définir. Nous sommes aussi inscrits à d'autres activités : Raid multi-activités (activités de pleine nature), Football

## 6- Les dispositifs de soutien et de financement des projets

- **La coopérative scolaire**  
Chaque année, nous demandons aux parents une participation financière aux projets en l'année. D'une valeur de 10 d'euros, elle complète les aides apportées par la communauté de communes et l'association de parents d'élèves.
- **L'Association de parents d'élèves**  
Elle rassemble des parents dont le but est de « faire vivre » l'école en dehors ou pendant les temps d'enseignement traditionnel. Elle propose des actions, des spectacles avec ou sans le concours des enseignants. Sa présence et son dynamisme

sont importants. Le renouvellement est nécessaire à sa survie.

La rentrée de l'APE aura lieu à la mairie des Forges le 9 octobre à 19h.

Contact : [apevaslesmenigoute@gmail.com](mailto:apevaslesmenigoute@gmail.com)

## **7- Les dispositifs de soutien aux élèves**

### – **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Ce sont des activités de soutien, menées en petit groupe par l'enseignant, après la classe. Elles ont pour intérêt d'apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés passagères ou régulières. A partir d'observations de classe, l'enseignant propose la prise en charge de l'enfant aux parents qui peuvent accepter ou refuser cette aide.

Ces activités auront lieu les mardis et vendredis de 15h30 à 16h.

### – **Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les élèves en difficulté)**

Ils contribuent à assurer avec les équipes pédagogiques un travail pour prévenir les difficultés qui peuvent gêner la progression et l'insertion des enfants à l'école.

La rencontre de ces personnes peut se faire à la demande de l'enseignant ou des parents.

### **L'équipe**

**Maîtresse E** (aide pédagogique) : Marie Fouquet

**Psychologue scolaire** : Christine Chabot

Tel : 05 49 94 39 03

### – **Les PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**

Il est mis en place pour les enfants présentant des troubles de la santé (asthme, allergie, diabète...) nécessitant un aménagement particulier. Pour être mis en place, la famille doit prendre contact avec le médecin scolaire et en aviser la direction de l'école.

Par ailleurs, l'administration de médicaments ne peut être effectuée à l'école. Le traitement des maladies saisonnières doit s'effectuer à la maison.